

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE D'AUBERVILLIERS**

**Correspondant :** M. Eric DALED, Directeur des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Maintenance préventive et corrective du plateau technique du service de radiologie du Centre Municipal de Santé pour les années 2016 à 2017.**

**Catégorie de services : 1**

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 39515400

**Lieu d'exécution et de livraison : 5 rue du Docteur Pesqué, 93300 Aubervilliers**

**Code NUTS : FR106**

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective du plateau technique du service de radiologie du Centre Municipal de Santé pour les années 2016 à 2017.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est traité à prix global et forfaitaire

**Prestations divisées en lots : non**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Fonds publics de la ville d'aubervilliers (ressources propres).

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire conformément aux règles de la comptabilité publique. Les délais de paiement sont ceux fixés par le décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à un seul opérateur économique soit à un groupement d'opérateurs économiques.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Conformément à l'article 51-vi du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non**

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

- Critères de sélection des candidatures : Les modalités de sélection des candidatures figurent à l'article 8.1 du règlement de consultation (rc).

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Autres renseignements demandés :**

- Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 :
  - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
  - Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
  - Une liste de références pour des prestations similaires réalisées au cours des 3 dernières années (cabinets privés, autres centres de santé, services hospitaliers, établissement d'enseignement, etc).

Candidats soumissionnant pour la première fois à un marché public pour la ville d'aubervilliers (Cf. Article 4.1.1 du rc) ;

\* Candidats ayant déjà soumissionné à un marché public pour la ville d'aubervilliers(cf. Article 4.1.2 du Rc).

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Le prix au vu du montant de la D.P.G.F fournie par chaque candidat dans son offre (60 %)
- Les délais d'intervention uniquement pour la maintenance corrective, au vu du délai d'intervention indiqué par chaque candidat dans son acte d'engagement (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 14 mars 2016 à 16 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DSP 03-16

**Renseignements complémentaires :** Les offres devront contenir les éléments suivants (cf. détail à l'article 4.2 du RC) :

- L'Acte d'Engagement (A.E) dûment complété, tamponné, daté et signé, sans aucune modification ni réserve ;
- La Décomposition du Prix Global Forfaitaire (D.P.G.F.), annexe à l'A.E, dûment complétée, sans aucune modification ni réserve;
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

L'absence ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aura pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 35.I.1° du Code des marchés publics.

Au regard des offres proposées et analysées par application des critères définis à l'article 8.2 du présent document, une négociation pourra être engagée avec les candidats.

Conformément à l'article 28 du Code des marchés publics, la négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre et notamment le prix.

La négociation se présentera, le cas échéant, sous une des formes suivantes :

- Un courrier sera adressé aux candidats les mieux classés, dans lequel il leur sera demandé de faire parvenir au pouvoir adjudicateur leur dernière et meilleure offre financière et/ou technique. Les modalités de remise des nouvelles offres seront précisées dans le dit courrier

- Une audition sera programmée avec les candidats les mieux classés. Ils pourront y développer ou préciser le contenu de leur note méthodologique / de leur prix ou de tout autre élément qui leur semblerait utile.

Les modalités de mise en oeuvre de cette audition seront précisées aux candidats sélectionnés dans un courrier qui leur sera adressé dans un délai franc de 3 jours avant le déroulement de celle-ci. A la suite de l'audition, une nouvelle offre technique et/ou financière pourra être proposée.

Le délai de validité des offres finales court à compter de la date de leur dépôt. Il est le même que celui de l'offre initiale à savoir 90 jours.

Les offres définitives seront analysées selon les critères définis à l'article 8.2 du présent document et sont susceptibles de modifier le classement initial. A l'issue de cette analyse définitive, le candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue par le pouvoir adjudicateur.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19 février 2016

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

M. Etienne FAUCON , Direction de la Santé Publique, 5 rue du Docteur Pesqué, 93300 Aubervilliers cédex, tél. : 01 48 11 21 90, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Mme Sylvie Campello , Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers cédex, tél. : 01 48 39 50 69, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Mme La Maire , Direction des Achats et de la Commande publique, 72 Rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cédex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Mme La Maire , Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 Rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cédex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les offres électroniques ne sont pas acceptées

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le Dossier de consultation des entreprises (D.C.E.), peut être obtenu, gratuitement, au choix des candidat, selon les modalités suivantes :

Obtention du D.C.E. sous format dématérialisé :

Les entreprises peuvent télécharger directement et de préférence le dossier de consultation des entreprises sur le site : <https://www.maximilien.fr>

Modalités de demande du D.C.E. sous format papier :

- par courriel : [dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr](mailto:dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr) (indiquer le nom du dossier et les coordonnées de la société) ;
- par voie postale : Madame la Maire d'Aubervilliers - Direction des Achats et de la Commande Publique - 72 rue Henri Barbusse - 93308 AUBERVILLIERS cedex ;
- sur place, à la même adresse, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 ;

- par télécopie : au 01 48 39 51 85.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**Détails d'introduction des recours** : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.

Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature du marché.